



Déclaration des syndicats CGT et CFDT Imprimerie Nationale



La réunion du 28 janvier 2008 - réunion regroupant les Syndicats de l'Imprimerie Nationale et leurs Fédérations, le Ministère, et la Direction – a permis la reprise du dialogue.

Nous exigeons l'implication du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, en tant que garant de l'avenir de l'entreprise dont il est l'unique actionnaire.

Nous avons pris connaissance du projet de relevé de discussions que le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, nous a communiqué.

Nous prenons acte de la désignation d'un Médiateur dûment mandaté par le Ministère pour les discussions à venir sur le PSE de Choisy.

Cependant nous regrettons que ne figure pas sur le relevé la position du médiateur, de surseoir au CCE du 31 janvier prochain, pour lui permettre d'exercer son mandat.

En préalable, nous tenons à rappeler que les salariés de l'Imprimerie Nationale de Choisy-le-Roi ont arrêté le travail et occupent l'usine pour exiger l'application de l'article 3.6.6 prévu dans le PSE de 2005. Les coûts de l'opération devant être assurés par le ministère de tutelle seul responsable de la situation, puisque responsable du choix de la direction.

D'autre part, ils exigent d'avoir le détail du plan de reprise de Choisy-le-Roi par le ou les repreneurs potentiels.

Ils ne tolèrent plus d'être maintenus dans l'ignorance comme c'est l'usage à l'Imprimerie Nationale.

Pour rappel, depuis des mois, les représentants des salariés sont dans l'incapacité de remplir leurs mandats.

Le groupe Imprimerie Nationale fonctionne dans une totale opacité.

Quelques exemples :

- le comité de groupe ne s'est pas réuni depuis trois ans ;
- certaines filiales sont sous perfusions depuis des années ;
- le bilan social 2006 n'est toujours pas présenté.

Nous sommes systématiquement dans l'obligation de menacer la direction de délit d'entrave pour que notre expert comptable puisse avoir accès aux comptes de l'entreprise.

À la lecture du relevé ministériel, il nous semble impératif de fournir au médiateur, ainsi qu'aux experts des CE :

- un tableau détaillant la ventilation des 197 M€ de recapitalisation, des 18 M€ de reliquat de la vente de la Convention, des 14 M€ de la vente de Bondoufle, et de ce qu'il reste de ces miettes ;
- le détail du plan de reprise de Choisy-le-Roi par l'un des repreneurs potentiel, la Galiote-Prenant, détail précisant le chiffre d'affaire avec les marges possibles – feuilles, concours, etc.

Nous exigeons des engagements du ministère pour le maintien de la charge de travail sur le site de Choisy-le-Roi.

Le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi doit respecter les engagements pris par ces prédécesseurs et en particulier celui qui avait signé la feuille de route du PSE 2005 : Nicolas SARKOZY.

Paris, le 29 janvier 2008

Les délégués CGT-CFDT de l'Imprimerie Nationale

La FILPAC-CGT

Le SGLCE-CGT

La F3C-CFDT

Le Syndicat des Fonctionnaires Techniques de l'Imprimerie Nationale

Les Fédérations des Finances CGT-CFDT